



Ministère de l'Emploi,
et de la Solidarité

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle

Pôle Appui aux entreprises
Service contrôle de la formation
professionnelle : 04 67 15 77 53

Le Directeur Régional

à

-LDS

Mas des Cavaliers
51, rue Nungesser
34130 MAUGUIO

08 DEC. 1997

Montpellier le 2/12/97

SARL LDS
Parc d'activités de l'Aéroport
695, rue Robert Malthus Bât. Outre-mer
34470 PEROLS-MONTPPELLIER
Tél. 04.67.64.42.02
N° SIRET : 413 517 244 00039

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un exemplaire du bulletin de votre déclaration d'existence de dispensateur de formation qui porte le numéro :

91340361634

Ce numéro devra figurer sur toutes les conventions ou contrats de prestations de services de formation que vous pourrez conclure, sous la forme suivante : "enregistré sous le numéro..... auprès du Préfet de la Région Languedoc-Roussillon".

Toute modification de l'un des éléments de la déclaration, en particulier tout changement d'adresse, ainsi que la cessation d'activité de l'organisme de formation doivent faire l'objet, dans un délai de 30 jours, d'une déclaration rectificative auprès de nos services.

Par ailleurs, je vous précise que la déclaration que vous avez souscrite vous soumet aux dispositions des articles L 920-4 et suivants du Code du Travail et notamment, à l'obligation d'établir chaque année un état faisant apparaître l'utilisation des sommes reçues des employeurs ainsi qu'un bilan pédagogique des stages effectués. Ces documents, qui vous seront transmis en temps voulu, devront être déposés au plus tard le 30 avril de chaque année.

Enfin, je vous rappelle que le numéro qui vous a été attribué ne constitue en aucun cas un agrément et vous ne pouvez vous en prévaloir à des fins publicitaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du service de contrôle
de la formation professionnelle

J.P. FRASSON

P.J : 1 bulletin